

ACCUEIL ADMINISTRATIF

QUAND? **Le jeudi 15 août 2024**

HEURE? **9h à 13h et 14h à 18h**

POURQUOI?

- Pour récupérer le **laissez-passer** du transport scolaire;
- Payer les **frais** reliés aux cahiers maison et agenda s'il y a lieu;
- Inscrire votre enfant au **service de garde** ou au **surveillance des dîneurs**;
- Remettre la **contribution volontaire** à la Fondation;
- Mettre à jour le **dossier** de votre enfant;
- **Nouveauté!** Lors de cette journée, une **photo de votre enfant** sera prise pour le dossier informatique de l'école. Votre enfant doit donc vous accompagner. Notez qu'il ne s'agit pas de la photographie professionnelle prise en septembre.

Veillez noter que tous les documents relatifs à la rentrée (**pochette de l'élève**) se retrouvent désormais sur le site de l'école dans le Coin des parents. Il n'y aura donc pas de remise de pochette.

Cliquez sur le lien suivant pour avoir accès à tous les documents de la rentrée :

[Pochette virtuelle de l'élève](#)

Voici les consignes à respecter :

- Entrée par la porte du grand hall donnant sur la cour de l'école;
- Sortie par la porte principale du secrétariat.

Notez qu'il n'y a pas de visite de l'école lors de cette journée.

État de compte - Transport scolaire

Vous recevrez à votre arrivée, l'état de compte avec les frais à payer pour les cahiers maison, le laissez-passer de votre enfant pour le transport scolaire

Paiements acceptés: argent comptant, chèque libellé au nom de *l'école du Jardin-des-Lacs* ou paiement Internet (Desjardins et Banque nationale du Canada).

Inscription obligatoire au service de surveillance des dîneurs ou au service de garde

Pour le service de surveillance des dîneurs, ce formulaire doit être obligatoirement complété si votre enfant ne fréquente pas le service de garde. Veuillez le remettre au service de garde lors de l'accueil administratif.

[Inscription Surveillance et encadrement du midi](#)

Pour le service de garde, ce formulaire doit être obligatoirement complété si votre enfant ne fréquente pas le service de surveillance des dîneurs. Veuillez le remettre au service de garde lors de l'accueil administratif.

[Inscription Service de garde](#)